COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 50. — Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre !**
Dépôts : rue Pierre-de-Roubaix, 150, à Roubaix; rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, à Tourcoing.
N. — Exigez sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

Changement de domicile. — A partir du lundi 1er janvier, le cabinet du docteur Largillière, médecin-légiste, précédemment situé rue de Blanchemaille, n° 172, a été transféré au n° 61 de la même rue.

Bouchée de Pain et Refuge de Nuit. — Il a été distribué le 27 décembre : hommes et femmes, 504 portions; garçons et filles, 1,040; total, 1,544.
Le 28 décembre : hommes et femmes, 486 portions; garçons et filles, 620; total, 1,105.
Le 29 décembre : hommes et femmes, 552 portions; garçons et filles, 960; total, 1,512.

La maitrise de l'église Saint-Martin invite les amis et connaissances de MM. Dhonailly, Vanneste et Desannois, ex-chantres de l'église, décédés dans le courant de novembre dernier, à vouloir bien assister à l'obit solennel qui sera célébré le jeudi 4 janvier 1894.

CARTES DE VISITES A LA MINUTE. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une boite contenant cent cartes de visites et 100 enveloppes. (*Voir 4e page*).
Pour faciliter les commandes, les porteurs du journal distribueront aux lecteurs des bons imprimés sur lesquels il suffira d'indiquer le genre et le nombre de cartes que l'on désire.

Guide de l'industriel en matière de législation ouvrière. — Lois, règlements d'administration publique et circulaires ministérielles sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels, la conciliation et l'arbitrage entre patrons et ouvriers ou employés, l'hygiène et la sécurité des travailleurs, le séjour des étrangers en France et la protection du travail national, augmenté de la loi sur les marques de fabrique et de commerce, avec table analytique des matières. Prix : UN franc. — Carnet de déclarations d'accidents. En vente au bureau du journal. 35894

depuis 3 fr. le cent
[illegible] ALFRED REBOUX. — AVIS [illegible] *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

TOURCOING

L'éclairage des rues particulières. — En raison de l'importance qui s'attache, au point de vue de l'ordre et de la sécurité, à ce que les rues particulières livrées à la circulation soient, comme les voies publiques, éclairées pendant la nuit, un avis municipal rappelle de nouveau aux intéressés que les dispositions de l'article 91 du règlement de voirie, en date du 29 mars 1877, approuvé par le Préfet le 3 avril suivant, aux termes desquelles les propriétaires des rues particulières sont tenus de les éclairer au gaz ou à l'huile, au moyen de lanternes espacées de 35 mètres au plus, seront rigoureusement appliquées, dans un délai de quinzaine, à partir du 30 décembre dernier.
Les propriétaires sont prévenus que des instructions viennent d'être données au service de la voirie, pour que toute contravention aux dispositions ci-dessus soit constatée et poursuivie.

L'entretien des rues et sentiers. — Le jeudi 18 janvier, il sera procédé à l'adjudication des travaux d'entretien des rues et sentiers de l'agglomération urbaine pendant une période de 3 ans.

Situation industrielle du mois de décembre 1893. — Au point de vue documentaire certaines parties des relevés ci-dessous, dressés par l'autorité administrative, ne sont pas sans intérêt. C'est pourquoi nous les transcrivons à titre de renseignement :
48 Filatures de laines, 6,526 ouvriers. La situation est restée stationnaire, c'est-à-dire assez bonne, principalement pour les filateurs de laines communes. — 13 Filatures de coton, 2,339 ouvriers. Situation assez satisfaisantes ; on travaille partout à pleines journées. — 1 Filature de lin, 170 ouvriers. Bonne situation et alimentation facile. — 13 Tissages, 3,687 ouvriers. L'alimentation se fait facilement et l'écoulement des produits se fait facilement excepté pourtant en ce qui concerne les fabricants qui travaillent pour l'exportation en Amérique.
9 peignages, 1885 ouvriers. Les arrivages de laines sont en retard; aussi les peignages souffrent de cette situation; et on a dû depuis plusieurs mois cesser le travail de nuit. — 12 fabriques de tapis, 1016 ouvriers. La fabrication de tapis et d'ameublement est fort active; on est en plein dans la bonne saison.
15 teintureries et apprêts, 375 ouvriers. Les ouvriers font partout de pleines journées. — 24 retorderies, 984 ouvriers. Sans changement sur le mois précédent. — 5 constructions mécaniques, 170 ouvriers. La concurrence étrangère nuit toujours à la bonne marche de ces établissements. — 15 triages de laines, 320 ouvriers. Les triages souffrent du retard dans l'arrivage des laines.
Secours aux ouvriers. — Du 15 octobre au 15 novembre, 1512 familles ont été secourues par le Bureau de bienfaisance et il a été distribué 37,957 pains de 1 k. 400.
Du 15 novembre au 15 décembre, 1594 familles ont reçu des secours et 38,550 pains de même poids ont été distribués. Soit en plus 82 familles et 593 pains.

Un désespéré. Tentative de suicide d'un jeune homme. — Dimanche dernier, vers 10 heures du soir, un jeune homme paraissant en proie à une vive surexcitation entrait à l'estaminet de M. Fidèle Petit, *Au Cheval Rouge*, place Thiers, et se faisait servir une consommation. Il laissa le verre sur une table et sortit a la cour.
Quelques minutes plus tard quelqu'un ayant entendu un bruit insolite dans les cabinets ouvrit la porte et vit le jeune homme pendu ! Il appela au secours et la corde fut coupée par un soldat en congé, Pierre Dhenry appartenant au 155e de ligne, demeurant rue Auber, et M. Charlemagne Cattry, ébéniste, rue des Piats.
Le malheureux ne faisait plus aucun mouvement, on courut chez M. le docteur Vaneufville qui, après plus d'une heure de soins énergiques ramena le désespéré à la vie. Les agents de police Laverze et Desrousseaux qu'on avait prévenus le conduisirent au poste. Il dit s'appeler Achille D..., âgé de 21 ans et 9 mois et demeurer a Roubaix, rue Daubenton. Il demanda à s'en aller et comme il paraissait revenu au calme on le laissa partir.
L'agent Laverze l'accompagna jusqu'à l'entrée du Boulevard, il était alors plus de minuit; à peine s'était-il éloigné de quelques pas que le jeune homme s'écria qu'il en avait assez de la vie, qu'il était atteint depuis longtemps d'une bronchite jugée incurable et qu'il aimait autant en finir tout de suite. Il ajouta qu'il léguait à son oncle les 7.000 francs qu'il possédait et qui étaient déposés chez un notaire de Lannoy. Il prit ensuite en courant la direction de la rue Wattinne, vers le canal.
L'agent s'avança de ce côté, mais il ne vit plus personne.

Aux bonnes ménagères ! — Achetez le **délicieux beurre** d'Oostcamp, chez Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, Tourcoing. Beurre de crème de toute pureté, 3 fr. 50 le kilog.
Maison Centrale : rue du Bois, 13 (treize), Roubaix.
Dépôt : rue Pierre-de-Roubaix, 150, Roubaix.
N. — Exigez sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

Le blessé de la rue de la Latte. — Nous avons parlé d'un inconnu qui s'était sérieusement blessé en tombant sur la voie publique. C'est un ouvrier zingueur, Manuel Dehack, demeurant rue du Calvaire. Mardi matin il était revenu à lui ; mais sa blessure à la tête le faisait beaucoup souffrir. On espère pourtant qu'il en sera quitte avec quelques jours de repos.

Un noyé au Blanc Seau. — Mardi à midi et demi le garde Delnatte du Blanc-Seau passant sur le chemin de halage du canal de Roubaix à 150 mètres en amont du pont du Fresnoy vit une tête et une main crispée, émerger à travers la légère couche de glace. On amena le corps sur la rive et il fut aussitôt reconnu pour être le nommé Arthur Pulmann, âgé de 19 ans, demeurant chez son père, coiffeur, rue de Mouveaux, au Blanc-Seau, disparu depuis cinq semaines environ.
On s'attendait chaque jour à le retrouver noyé ; car le malheureux qui depuis longtemps déjà entendait vivre à sa guise, avait menacé plusieurs fois de mettre fin à ses jours. Il avait fait un assez long séjour en Amérique.
Après les formalités d'usage par M. Cotard, le cadavre a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Un logeur indélicat. — Un ouvrier maçon, nommé Dupreelle, âgé de 27 ans, en logement chez Mme veuve Desmettre, rue du Niot, est parti samedi matin, en emportant, entre ses vêtements, une jaquette neuve appartenant au fils de la maison et en laissant à payer une dette de 19 fr. 20. Plainte a été portée à M. Cotard, commissaire du 1er arrondissement.

Un moment de folie. — Mardi vers 6 heures, un agent de police amenait au poste un jeune homme âgé de 17 à 18 ans, nommé D..., né à Tourcoing et garçon coiffeur, rue Notre-Dame, à Roubaix. Le malheureux, après avoir terrassé son père qui le reconduisait à la gare, revint sur ses pas, donna plusieurs coups de poing dans une vitrine de la rue de la Gare, entra chez un de ses oncles qui tient un estaminet rue de la Dîme, brisa toujours avec le poing, verres et chopes rangés sur l'étagère. L'agent de police Scamps survint, et le forcené fut conduit au poste et enfermé. Il s'était grièvement blessé au poignet et était tout couvert de sang.

Un singulier vol à l'Epinette. — Pendant une courte absence de Mme Masurel, qui habite une petite maison isolée au hameau de l'Epinette, on s'est introduit chez elle et on lui a pris un pantalon, deux pardessus et deux paires de bottines et un billet de banque de 100 francs, renfermé dans un portefeuille placé derrière un cadre. Le portefeuille était resté en place ! Il fallait évidemment être bien au courant des habitudes de la maison pour découvrir cette cachette.
Le lendemain une voisine a retrouvé dans un champ, non loin de la maison, le paquet de vêtements ; tout y était, excepté le billet.

Vol de vêtement, rue de Paris. — En rentrant chez elle après une absence d'un quart d'heure, Mme Massart, demeurant rue de Paris, cour Bettremieux, s'aperçut qu'on lui avait volé 2 pantalons, un pardessus et un gilet. On croit être sur les traces du coupable.

Un ennemi de la police. — L'individu qui a mordu l'agent Lebrun, dimanche soir, à l'entrée du Boulevard, et qui a tenu tête, pendant plus d'une heure, à deux autres agents, est bien un Verviétois, comme on l'avait supposé. Il se nomme Jules Hanssens, cordonnier, demeurant à Roubaix, rue du Laboureur. Il sera dirigé aujourd'hui, mercredi, sur la prison de Lille.

Encore un enfant brûlé. — Lundi, vers 7 heures du soir, un jeune enfant de 2 ans 1|2, Marcel Desbonnet, dont les parents demeurent rue du Collège, jouait avec ses petits frères près du feu sur lequel était déposée une grande cafetière pleine de café bouillant. L'un des enfants accrocha en passant le couvercle du poêle, le liquide brulant se répandit sur le pauvre bébé qui poussa des cris affreux. On courut chercher M. le docteur Dumont qui arriva aussitôt et constata des blessures graves sur les membres. On espère que l'accident n'aura pas de suites facheuses.

LILLE

Des perquisitions ont été opérées le 1er janvier chez 16 anarchistes par les commissaires de police des 4e, 5e, 6e, 7e et 8e arrondissements. On a trouvé chez plusieurs d'entr'eux des papiers compromettants

Arrestation d'un voleur à Lille. — On nous annonce l'arrestation aux Halles centrales d'un sieur X..., pour vol de 4,000 francs au préjudice d'un facteur chez lequel il était employé.

REVUE DE L'ANNÉE 1893

TOURCOING ET SES DEUX CANTONS

Juillet. — 1. On apprend la mort d'un prêtre de Tourcoing, le R. P. Jean Delmasure, procureur de la Mission de Pékin. — Charles Gekière, manoeuvre de maçon, âgé de 58 ans, tombe du haut d'une maison en construction de la rue Victor Hugo et ne tarde pas à rendre le dernier soupir. Florentin Dhaze, ce maçon qui avait fendu la tête d'un coup de bêche au terrassier Standen, de Roubaix, condamné pour ce fait à 18 mois de prison par la cour d'assises, meurt du typhus à la prison de Douai. — 4. La paroisse de Mouveaux fait au nouvel archevêque de Cambrai, Mgr Sonnois, venu de Marcq pour donner la confirmation, une brillante réception. — 5. Violent incendie d'un des magasins de MM. Vermer et Dupont. Les pertes dépassent 100,000 fr.
6. Mort, après une longue et douloureuse maladie, de M. Paris, conseiller municipal; entrée de Mgr Sonnois, à Halluin, splendide réception. — 7. Mgr l'archevêque donne la confirmation à Roncq et félicite chaleureusement les habitants de la magnifique réception qu'ils lui ont faite. — 9. La réception faite à Mgr l'archevêque à Bondues, a plus d'éclat encore, s'il est possible, que dans les paroisses des environs. — 11. Mgr Sonnois fait son entrée à Tourcoing, par la rue de Lille; il lui est fait une réception qui dépasse en splendeur tout ce qu'on avait vu jusqu'ici. Il passe une semaine à Tourcoing, et reçoit dans toutes les paroisses, les témoignages du plus profond respect.
Pose de la première pierre de l'usine élévatoire de la Viscourt destinée à doubler la distribution des eaux de la Lys à Roubaix et à Tourcoing. — Henri Wauwysberghe, rentier, à Halluin, se jette dans la Lys, à la vue de plusieurs personnes; l'asphyxie était complète quand il en est retiré. — 13. Magnifique réception faite paroisse de Neuville à Mgr l'archevêque. — 15. Mort presque subite de M. Edouard Sasselange, adjoint au maire. Mme Bourgois, demeurant au Jambon se jette dans un puits et en est retirée. — 16. Visite de M. Viette, ministre des travaux publics, à l'occasion de l'inauguration du canal. Réceptions officielles. Fête d'inauguration. Banquet. — 17. Julien Castel, âgé de 10 ans, qui jouait avec d'autres enfants sur les quais du bassin tombe, dans le canal et ne peut être rappelé à la vie. — 18. Mgr Sonnois donne la confirmation à Marcq et à Linselles, où il est reçu avec la même magnificence que dans les autres paroisses des deux décanats de Tourcoing.
19. On retire du canal, le corps de Jean-Baptiste Leveugle, menuisier, âgé 43 ans, demeurant au Blanc-Seau, disparu depuis la veille. — 21. Suicide par strangulation de Jean-Louis Vandebrouck, tisserand, âgé de 63 ans, demeurant au Jambon. — 23. On trouve pendu dans une cellule de l'Hôtel Dieu, où il avait été mis en surveillance, Hippolyte Honoré, âgé de 55 ans. — 27. Louis Delannoy, âgé de 20 ans, peigneur à Roubaix, se jette dans l'embranchement du canal; il en est retiré quelques minutes après, mais ne peut être rappelé à la vie. — 28. On retire le lendemain, à la même place le cadavre de Cyrille Jacquart, qu'un mendiant avait vu se jeter à l'eau le 25 juillet.
Août 1er. — Emile Dekeyser, chauffeur, chez M. Bernard-Flipo, âgé de trente-sept ans, tombe d'une échelle et meurt quelques heures après. — 10 Odille Vandergh̃e, âgée de 7 ans, demeurant au Clinquet, meurt après avoir absorbé par mégarde une certaine quantité d'alcool. — 13. Angélique Devemy, âgée de 47 ans, dont les parents avaient le matin signalé la disparition depuis la veille est retrouvée noyée près du viaduc du Blanc-Seau. — Enterrement civil de Joseph Volt, âgé de 4 ans! — 14 On trouve pendu dans le bois de M. Schérer de Cherbourg le corps d'un inconnu.
17. Grand incendie de la ferme Six, chemin de la Potente, à la Croix-Rouge. — 20. Aux élections législatives M. Emile Barrois obtient 7732 voix, M. Dron, 5732 et M. Delphin Dumortier 3077. Il y a ballottage. — 22. Mort de M. Carren Catel, conseiller municipal. — 23 Henri Dhallewin, fileur, âgé de 43 ans, se jette à 9 heures du matin dans le canal, près du Pont du Hallot ; il en est retiré respirant encore ; mais rend bientôt le dernier soupir. C'est le troisième noyé, à cette même place, en moins de 10 jours.
25. Mort du chanoine Pecnart, aumônier pendant 53 ans du monastère de Notre-Dame-des-Anges. — 27. Incendie à Marcq, hameau de Rouges-Barres, d'une partie de la ferme de M. Boussemaert. — 31. Incendie d'un séchoir à la filature de MM. L. et J. Legrand, rue Notre-Dame-des-Anges. Pertes : 5,000 francs.
Septembre 3. Elections législatives, scrutin de ballottage : M. Dron est élu par 8.218 voix contre 8.197 accordées à M. Emile Barrois. — M. Masurel-Jonglez donne sa démission de conseiller général du canton Nord.
3. Des scènes de violences se produisent dans l'après-midi et le lendemain à l'occasion des élections. — M. Louis Dumortier, cultivateur à Linselles, âgé de 54 ans, tombe mort en travaillant à son jardin. Thiebaut Dreyer, rattacheur, âgé de 43 ans, demeurant à la Croix-Bouillette, à Mouveaux, se tue en tombant du haut d'un escalier.
9. M. Léon Vanschengel, pâtissier, à Tourcoing, tombe accidentellement dans le canal de Roubaix ; son corps n'est retrouvé que le lendemain. — 16. Mort de M. Fidèle Lehoucq, 1er adjoint au maire. Mme Lamarque, âgée de 52 ans, ménagère, à Bondues, tombe morte en allant chercher du lait, à la ferme voisine. — 20. Alphonse Paigny, maçon, demeurant à Wattrelos, tombe au château de M. Vaissier, au Blanc Seau, d'un échafaudage de 17 mètres ; la mort est instantanée. Charles Vandewinckele, âgé de 30 ans, tisserand, se jette dans le canal ; son corps n'est retrouvé qu'après plusieurs jours. Henri Cuvelier, âgé de 40 ans, demeurant rue des Coulons, pris d'un accès de fièvre chaude, se noie dans le canal.

PORTRAITS
Artiste Portraitiste Russe
A. MISSCHKIN
Se charge des portraits d'après nature et des agrandissements d'après photographie de toutes grandeurs.
RUE D'INKERMANN, 58 7935

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Avis à l'ébouage

Roubaix, le 2 janvier 1893.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,
Veuillez, je vous prie, insérer dans votre estimable journal ce qui suit :
Un chien crevé s'étale depuis huit jours à l'angle des rues du Coq-Français et des Longues-Haies. Pourquoi n'enlève-t-on pas ce cadavre, qui répand une odeur nauséabonde ?
Recevez, etc. *Un habitant du quartier.*

PETITE CORRESPONDANCE

A. B. — Il a droit à la dispense comme fils aîné d'une famille de onze enfants.
H. H. — Ils ne deviennent Français, pendant leur minorité, que si le père réclame pour eux, et en leur nom, la qualité de Français, en signant une déclaration devant le juge de paix.
E. T. 16. — 1° Si votre père existe encore, il peut solliciter la réintégration dans la qualité de Français, et vous devez y joindre une demande de naturalisation. 2° Votre requête doit être établie au nom de M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice. Vous ferez partie de la classe à laquelle vous appartenez par votre âge. 3° A 175 fr. 25 ; mais on peut obtenir la remise d'une partie de ces droits; 4° A M. le Juge-de-Paix de votre canton.
A. D. — 1° Si vous avez été dispensé comme soutien de famille, et s'il n'y a aucun rapport contre vous, relatif à l'inconduite, etc., vous n'avez rien à craindre. 2° Oui. 3° En cas de mariage, non.
F. M. 399. — 1° Oui, vous devez fournir la preuve du décès de vos ascendants. 2° Ecrire à M. le Maire de la commune où ils sont décédés.
H. C. 60. — Il existe une fanfare dans chaque régiment de cavalerie.
J. L. à W. — 1° Acte de naissance, casier judiciaire, certificat de moralité, consentement de votre père, si vous n'avez pas vingt ans, certificat d'équitation. 2° Demandez au chef de corps son consentement, et présentez-vous, muni des pièces ci-dessus, à Lille, place aux Bleuets, 28, au Bureau de recrutement. 3° Oui. 4° Non, si vous avez vingt ans accomplis. 5° 1m59 à 1m68 maximum.

Concerts et Spectacles

Tourcoing. — *La représentation théatrale.* — La troupe dramatique de Mme Deschamps a donné, mardi soir, le drame si pathétique d'Ohnet, *La Grande Marnière*, devant une salle moins garnie que d'habitude. Il faut reconnaître pourtant que l'interprétation de ce drame méritait mieux. Nous n'avons plus à analyser l'œuvre mais nous devons rendre hommage aux artistes qui s'ingénient à en faire ressortir toutes les beautés.
Citons en particulier M. Courtois dont le talent peu commun se révèle encore dans le rôle de *Carvajan*, M. Beaujot qui a joué avec sentiment le rôle de *Pascal Carvajan*, et aussi MM. Monval, *Robert*, Wesphale qui a montré beaucoup de naturel en *Malézan*, Mme Crandel, Antoinette, et enfin M. Louis Couvreur qui au rôle ingrat du *Houssot* sait donner une mimique expressive qui a été très appréciée.
— Dimanche soir a eu lieu dans les salons de l'Hôtel du Cygne la soirée offerte par la nouvelle société littéraire et artistique. La salle brillamment décorée par les soins de M. Lener, tapissier, était remplie d'un public nombreux.
Le programme qui était des mieux composé a été correctement rendu.
Tous les artistes sans exception se sont surpassés et ont fait tous leurs efforts pour se tenir à la hauteur de leur tâche.
Notons en particulier M. et Mme Chinot qui ont obtenu un succès mérité par leur réel talent.
M. Thomas Delvoye a rempli ses rôles de comique avec beaucoup d'entrain.

Grand Théâtre de Roubaix
Jeudi 4 Janvier 1894
LE BARBIER DE SEVILLE
Opéra-comique, en 4 actes de ROSSINI
LE SOURD OU L'AUBERGE PLEINE
Opéra-comique D'ADAM

TRIBUNAUX

Cour d'appel de Douai. — FILS BOURETTE. La Cour a rendu arrêt sur l'appel d'un jugement prononcé par le Tribunal de Commerce de Roubaix, le 21 juin dernier, entre M. Lepoutre-Pollet, fabricant de tissus, et MM. Valentin et Flipo, filateurs associés.
M. Lepoutre, après avoir employé, pendant quelques mois, une certaine quantité de fil bourette cardé, dont l'exclusivité lui avait été accordée par MM. Valentin et Flipo, a fait avec ces derniers, le 29 octobre 1892, un achat de 10 à 12,000 kilogs, à 5 fr. et 5 fr. 58, de ces fils bourette, et une convention d'exclusivité pour la saison, c'est-à-dire jusqu'à fin septembre 1893.
M. Lepoutre prétend qu'en avril 1893, il découvrait que MM. Valentin et Flipo livraient à un autre fabricant des fils bourette analogues, d'un prix moindre. MM. Valentin et Flipo soutinrent avoir le droit de faire le fil vendu à d'autres, parce que, s'il est du genre bourette, il n'est pas le même article, n'est pas fait en laine mère comme celui de M. Lepoutre, mais en laine renaissance. Il n'est pas du même n° de filature et contient moitié moins de bourettes.
Le tribunal décide que MM. Valentin et Flipo, tout en ayant accordé l'exclusivité de l'article bourette été et hiver, ont pu se croire en droit de vendre un article du même genre, mais produit avec des matières différentes, de basse qualité et revenant à un prix inférieur. Il n'en est pas moins vrai que, dans certaines nuances, l'aspect du tissu et l'effet obtenu par les fils des deux qualités se rapprochent beaucoup. Le tissu fait avec le fil bourette à 4 francs, peut faire concurrence, jusqu'à un certain point, à celui fait avec les fils bourette à 5 fr. et 6.50.
MM. Valentin et Flipo, avant de livrer à d'autres fabricants les fils imitant ceux concédés exclusivement à M. Lepoutre-Pollet, auraient dû prendre la précaution de les soumettre à ce dernier qui n'eût pas manqué de leur faire ressortir le danger de cette imitation en qualité inférieure. Ils auraient vendu 1080 kilogs de fils bourette à 4 fr.
En conséquence, les premiers juges dirent que M. Lepoutre, prendrait livraison, dans les délais convenus, du solde de son marché, aux prix primitivement fixés. Ils n'accueillirent pas la demande de réduction de ces prix mais ils lui accordèrent une indemnité de 4,000 francs et firent défense à MM. Valentin et Flipo de livrer des fils donnant le même aspect en tissu, à qui que ce soit, jusqu'à fin septembre 1893.
La seconde chambre de la Cour a purement et simplement confirmé la décision que nous venons de résumer.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX
5, RUE DU CHATEAU, 5
Séances des 30 et 31 décembre 1893

DÉSIGNATION DES CAISSES		VERSEMENTS nomb.	nouv. livrets	VERSEMENTS SOMMES		REMBOURS. nomb.	REMBOURS. SOMMES
Roubaix..	Samedi	8[illegible]	41	19 896	»	25	8.541.95
	Dimanche	184	33	38 503	»	35	15.164.[illegible]3
Lannoy		20	4	4.169	»	9	[illegible].769.17
Croix		14	6	2 9[illegible]2	»	0	—
Wattrelos		19	[illegible]	4.[illegible]2[illegible]	»	3	247.[illegible]
TOTAUX		3[illegible]5	59	9[illegible]9[illegible]	»	73	28 722 66

Les opérations du mois de décembre sont suivies : A Roubaix : par MM. J. Dujardin et A. Delattre-Varlet directeurs; et MM. Truffaut-Watine et E. Toulemonde-Mulliez, directeurs-adjoints A Lannoy, par M. E. Deffrennes. A Croix, par MM A. Nedonsel et J. Delescluse A Wattrelos, par MM. J.B Delchambre et Hien Seynaeve
ORDRE DU SERVICE. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches, de 9 à 11 heures, les samedis, de 9 à 10 heures 1|4, 5, rue du Château. Les remboursements ont lieu, les dimanches, à 11 heures 1|2, les samedis à 10 heures 1|2, 8 jours après la demande.

Le Caissier, FRÉMONT.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mardi 2 janvier.* — Louisa Marais, rue Saint-Etienne 18. — Louis Desbiens, rue de l'A ma fort Frasez 52. — Claire Bury, rue du Pile 94. — Joséphine Vanbever, rue des Vélocipède, cour Faidherbe 8. — Sévère Gonthier, rue d'Alger. — Clara Delespaut rue du Fort. — Madeleine Lefebvre, rue de Jemmapes 20. — Auguste Delebarre, rue Decreme 50. — Julie Vinck, rue des Vélocipède 9. — Albert Deschamps, Hôtel-Dieu. — Léontine Germain, Hôtel-Dieu. — Zoé Leman, rue Laborde 40. — Marie Louage, rue de Lille 175. — Alexandre Vandeputte, rue de Condé, cour Dhallain 3. — René Desmadryl, rue Isabeau-de-Roubaix 11. — Malvina Lefebvre, rue de Naples, 85. — Alphonse Grossart, rue de la Redoute 78. — Georges Bouvry rue de Bouvines 54. — Léopold Van Laer, rue de Naples 76. — Léon David, rue Pierre Dujardin 4. — Raymonde Meuris, rue de la Conférence, cour Vanderoken 5. — *Déclarations de décès du 2 janvier.* — François Gérard, 84 ans 6 mois 8 jours, rue de Mons 116. — Emmanuel Rysselinck, 69 ans, rue de la Perche, fort Sioen 9. — Désiré Foucart, 1 mois 16 jours, rue de la Perche, cour Briet 34. — Pierre Mauran, 11 jours, rue de la Barbe-d'Or 46. — Félicité Lievens, 76 ans, rue Saint-Jean, aux Petites-Sœurs. — Samuel Cooreman, 3 ans, rue du Moulin, cour Pennel 16. — Jean-Baptiste Lepoutre, 77 ans, Hôtel-Dieu. — Maurice Dubrulle, 53 ans, Hôtel-Dieu. — Joséphine Duthoit, 35 ans rue Watt 34. — Alphonse Fo rierre, 79 ans, Hospice Civil. — Rosalie Willem, 84 ans, Hospice Civil. — Amanda Lefebvre, 18 mois, Hôtel-Dieu. — Eléonore Warme, 70 ans, rue Sainte-Elisabeth, cour Wuissant 1.
TOURCOING. — *Déclarations de naissances du samedi 30 décembre.* — Maria Decavel, aux Orions. — Fernand Lepoutre, rue de Paris. — Paule Truffaut, rue du Clinquet. — Clotilde Decobecq, rue de l'Epine. — Valentin Tollener, rue Famelart. — Henri Bronchart, au Hallot. — Pierre Castelain, rue de la Haute Voie. — Jeanne Lombart, rue Vandenberghe. — Alix Vanderheyde, rue des Phalempins. — *Du 31.* — Anna Hochart, rue du Cœur Joyeux. — Marie Deltour, rue de la Blanche Porte. — Marguerite Demarque, rue de Gand. — Blanche Blanchi, rue de la Cloche. — Alice François, rue du Presbytère. — *Du 1er janvier 1894.* — Richard Aelbrecht, rue Dumortier. — Ernest Jacquart, rue de Mouveaux. — Albert Coussement, rue de la Marlière. — *Du 2.* — Arsène Verne, rue Jombart Caspain. — Henri Nolf, rue des Piats. — Marie Wyseur, Epinette. — Joseph Lammens, Blanc-Seau. — Marie Verheyen, rue des Carliers. — Moïse Lecompte, rue de l'Union. — Lucie Thery, rue Haute. — *Déclarations de décès du 30 décembre.* — Jean Huyghe, 58 ans 11 mois, poêlier, rue Haze. — Adelaïde Duflot, 28 ans 7 mois, ménagère, rue du Tilleul. — Arthur Den Haese, 20 jours, rue Fin de la Guerre. — Virginie Buchy, 68 ans, sans profession rue des Nonnes. — *Du 31.* — Emélia Mortreux, 4 mois, rue de la Tosse. — Louis Delhoute, 72 ans, sans profession, rue Saint-Roch. — *Du 1er janvier.* — Louis Bulteau, 52 ans, peintre, boulevard Gambetta. — Marguerite Matton, 2 mois, rue de Paris. — Jules Charen, 70 ans, sans profession, rue du Tilleul. — Alois Herman, 38 ans, rempailleur de chaises, Hospice Civil. — *Du 2.* Rodolphe Dhaenens, 4 ans, rue Delbaye. — Germaine Delescluse, 24 ans, rattacheuse, rue du Blanc-Seau. — Marie Destombes, 75 ans, sans profession, rue de Menin.
FLERS-LILLE. — *Déclarations de naissances du 15 au 31 décembre.* — Julienne Lefèvre, au Recueil. — Auguste Mazingue au Recueil. Eugénie Pérignon, route de Lannoy. — Alphonse Féron, rue du Fort. — *Publication de mariages.* — Alois Delbecke, 40 ans, journalier à Flers et Marie Willocq, 29 ans, fileuse de lin à Lezennes. — *Mariages.* — Emile Staelens, 27 ans, garçon brasseur et Julie Lebrun, 23 ans, couturière à Flers. — Augustin Chiffre, 23 ans, journalier et Maria Dubus 21 ans, journalière à Flers. — *Déclarations de décès.* — Raymonde Tancré, 7 mois, cité Goube. — Sophie Loncke, 44 ans, au Gringnier. — Pierre Joyenaux, 11 mois, à Babylone. — Jean Cocheteux, 6 semaines à Epinoy. — Henriette Wondels, 65 ans, au Breucq. — Martin Penne, 58 ans, au Breucq. — Honoré Després, 44 ans Epinoy.
MENIN. — *Déclarations de naissances du 22 au 26 décembre.* — Victor Bomba, rue de l'Arsenal 22. — Georges Ducastel, rue Royale. — Clovis Ollnyn, rue de la Station 32. — Rachel Laebens, rue de l'Esplanade 31. — Albert Camelbeke, rue du Sanglier 17. — Maurice Terraes, rue Royale 107. — Berthe Debruyne rue de l'Eglise 26. — Julienne Baert, porte d'Ypres 69. — Léonie Samyn, rue de Mouscron 38. — Henriette Casier, rue de Wervicq 206. — Joseph Aspeslagh, rue des Baraques 22. — Gustave Cornillie, rue des Bénédictines 6. — Aloïse Vaneville, rue de Courtrai 236. — Rodolphe Deleu, rue de Lille 117. — Marcel Vanderschaeghe, rue de Mouscron 3. — Julien Sileghem, rue de l'Eglise 22. — *Publications de mariages.* — Antoine Van Belle, brigadier de gendarmerie, rue de l'Esplanade et Eveline Debrabandere, couturière à Gheluwe. — Auguste Ghesquière, cabaretier, rue de Moorseele et Marie Onraedt, ménagère à Moorseele. — Isidore Vanbiervliet, tisserand à Halluin et Euphrasie Deleu, bobineuse, Haut-Chemin. — Victor Hoornaert, ouvrier à la gare, rue d'Ypres et Marie Vandeguste, bobineuse, rue de Moorseele. — *Mariages.* — Henri Deprost, fabricant de chicorée, 38 ans, à Halluin et Reine Nieulant, 49 ans, boutiquière rue de Lille. — *Déclarations de décès.* — Marie Pille, particulière, 62 ans, rue de Bruges. — Virginie Vanderbeke, repasseuse, 39 ans, célibataire, rue de Lille 53. — Fernand Leynaert, sans profession, 15 ans, rue de Bruges 42. — Frédéric Valcke, ouvrier de lin, 66 ans, rue de Lille 174. — Pierre Vynckier, 64 ans avenue de la Ferme 52. — Aloïse Deman, 56 ans, marchand, rue du Dauphin 16. — Françoise Verriest, 84 ans, place d'Armes 11. — Louis Vautomme, rentier 83 ans, rue de Courtrai 1?7. — Cinq enfants au dessous de 7 ans.
LUINGNE. — *Déclarations de naissances du 16 au 30 décembre.* — Vital Dedecker, rue de Tombrouck. — Charles Raepsaet rue de Liesse. — Irma Demeestere, rue ne la Malcense. — Germaine Coetsier, rue de la Malcense. Ernest Dewaele, rue de Liesse. — Berthe Dépret, rue des Crombions.
HERSEAUX. — *Déclarations de décès du 15 au 29 décembre.* — Florentine Stingels, 77 ans, Oreux 49. — Madeleine Bonheur 2 jours, Ballons 149. — Auguste Dillies, 87 ans, Oreux 54. — Marthe Beyaert, 2 mois 1|2, Place 77. — Frédéric Amez, 74 ans Ham 95. — Marie Vanonaker, 30 ans, Place 117.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUFOREST-WHITE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jules-Louis DUFOREST, décédé à Putney (Londres), le 31 décembre 1893, dans sa 39e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu. Un service Solennel sera célébré le vendredi 5 janvier 1894, à 11 heures, en l'église de Mortlake, sa paroisse.

Les amis et connaissances de la famille DUTRANOY-DESCAMPS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUTRANOY, décédé à Roubaix, le 2 janvier 1894, dans sa 36e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 4 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures 3|4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 5 dudit mois, à 9 heures 3|4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bois, 31.

Les amis et connaissances de la famille DECRAENE-DELESCLUSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Amélie DELESCLUSE, épouse de M. Louis DECRAENE, décédée à Roubaix, le 2 janvier 1894, dans sa 57e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 5 courant, à 9 heures, en l'église Saint Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 4, à 3 heures 3|4. — L'assemblée à la maison mortuaire, place du Trichon, 16.

Les amis et connaissances de la famille GÉRARD-DELMARRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François GÉRARD, veuf de Dame Victoire DELMARRE, décédé à Roubaix, le 1er janvier 1894, dans sa quatre-vingt-cinquième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 4 courant, à 9 heures, en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Mons, 116.

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maitre-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 4 janvier 1894, à 10 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Dame Juliette-Joseph CHEVAL, veuve de M. Henri CARRÉ, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1893, dans sa 79e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. La Conférence des Dames de Saint-Vincent-de-Paul fera célébrer un Obit, le vendredi 5 courant, à 8 heures. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le jeudi 4 janvier 1894, à 10 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean Victor-Ernest COTTIGNY, époux de Dame Pauline MOTTE, décédé à Douai, le 5 janvier 1893, dans sa quarante-cinquième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les Laudes seront chantées à 10 heures 1|4. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

NORD

Le premier de l'An d'un centenaire à Bourbourg. — Lundi, la petite ville de Bourbourg était en fête, M. le Maire réunissait le Conseil municipal, les sapeurs-pompiers et la société de Musique, pour aller faire une visite de félicitations au centenaire, M. Maximilien Vandenbroucque, né « le 11 nivôse an 1 de la République une et indivisible ».
M. le maire a lu à la foule l'acte de naissance de notre vénérable concitoyen. Puis le cortège, musique en tête, s'est avancé au son d'un joyeux pas redoublé. M. le maire, MM. les conseillers municipaux, M. le conseiller général et M. le conseiller d'arrondissement ont été reçus par la famille, pendant que la compagnie de sapeurs-pompiers se rangeait et que la musique municipale faisait entendre plusieurs morceaux. Le centenaire a serré la main à chacun des visiteurs et il a eu pour tous un sourire ou une parole aimable.

La taxe sur les vélocipèdes. — On sait que la loi de finances du 29 avril dernier a établi une taxe annuelle de 10 fr. sur les vélocipèdes. Cette année, en raison du vote tardif du budget, sept douzièmes seulement de cette taxe ont été perçus et ont produit 781,657 fr. 25 pour 132,276 vélocipèdes imposés, dont 3,772 dans le département du Nord.

BELGIQUE

Un attentat à la dynamite — On a tenté de faire sauter lundi l'atelier de réparations du chemin de fer de Monceau-les Saintre à Roux. On a découvert plusieurs cartouches de dynamite enfermées dans un sac de toile. L'engin était pourvu d'une mèche à laquelle le coupable n'a pas eu le temps de mettre le feu. Une enquête est ouverte.

Courtrai. — *Nomination d'un commissaire adjoint de police.* — M. Théophile Samyn, voyageur de commerce à Tourcoing, vient d'être nommé commissaire-adjoint de police à Courtrai, en remplacement de M. Strypstein, nommé commissaire en chef à Heyst-sur-Mer.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — C'est le 31 décembre dernier que se clôturaient les inscriptions pour les concours de coqs qui auront lieu les 4 février et 18 mars 1894 à Roubaix; il faudrait organiser quatre concours au lieu de deux, pour donner satisfaction aux nombreuses demandes qui nous arrivent de toutes parts cette année encore quantité d'amateurs n'ont pu y être admis.
Voici les noms des 32 sociétés inscrites pour le concours du 4 février 1894. — 2450 fr. de prix :
Société Gressier, St-Amand-les-Eaux, les Amis réunis du beau parc, Roubaix ; société du Maréchal de Coyghem, Roubaix ; les Sans Peur, Roubaix ; société La Malchance, Wervicq ; société Bon Vivant, Roubaix ; Amis réunis, Pérenchies ; l'Union, Bailleul ; les Deux Amis, Roubaix ; Amis réunis, Erneghem ; l'Aile cassée, d'Eyne ; Schiette Katte, Rolleghem ; les Brise-tout Roubaix ; société l'Etoile, Roubaix.
Amis Réunis, Cortemarcq; les Bouchers, Estaimpuis; Amis réunis de l'Epeule, Roubaix; les Brises fer de l'Eulle, Roubaix; société Félix d'Heygère, Courtrai; Hector Demeestère, Swevegem; Durieux-Delval, Jollain: la patte de fer, Mainvault; les Ahés de l'ange Gabriel, Douai; société Delplanque Tourcoing; société Sommers et Cie, Lille; société des Deux Mareck, société de l'Ours, Roubaix; société des Six, Warcoing; société Danhier, Wallers; société les Invincibles de Flobecq; société des Trois, Roubaix; la patte cassée de Flobecq. Soit pour le concours du 4 février 17 sociétés françaises, 15 belges.
Voici les noms des 36 sociétés inscrites pour le concours du 18 mars 1894, 5,250 francs de prix : Société du Maréchal de Coyghem, Roubaix ; Société de Beaurepaire, Roubaix ; Société Delplanque, Tourcoing ; Les Sans Peur, Roubaix ; Société les Six, Warcoing; Lughien Gosse, de Gorre (Pas-de-Calais); Société du Bon Vivant, de Roubaix ; Les Vrais Amateurs, R[illegible] ; Amis-Réunis, Pérenchies ; Le Filet Bleu, Deerlyk-l'Union, Bailleul; La Patte de Guerre, Lamgne ; Amis-Réunis, Halluin ; Sociétés Marquain-Willeman réunies ; Amis Réunis, Erneghem ; L'Aile Cassée, d'Eyne; L'Avenir de Saint-Genais; Schiette Katte, Rolleghem.
Les Brise-Tout, Roubaix: Félix Salembier, Belleghem: les Ambulants, Halluin: A. Ravalinghin, Dottignies: Amis-Réunis de Corlemarcq: l'Elevage de la Drève, Tournai: les Bouchers, Estaimpuis: Amis-Réunis, Camphin: Patte Cassée, d'Emelghem; Amis-Réunis de l'Epeule, Roubaix: Louis Lampe, d'Estaimbourg: l'Eperon d'or d'Indianapoli, venant des Etats-Unis d'Amérique; Félix d'Heygère, Courtrai; Société Gressier, Saint-Amand-les-Eaux; Hector Demeestère, Swéveghem; Société de l'Ours, de Roubaix; Société des Deux, Marcke; Société café Français, Aelbecke, soit pour le concours du 18 mars 1894, 16 sociétés françaises et 20 société belges.
TOURCOING. — Dimanche 24 décembre, a eu lieu Au Cuirassier, l'attaque d'une partie d'un 2 de 3 mort pour 50 francs, paires de plaisir à 10 francs. La partie se jouait entre les Boulangers de Rolleghem contre les Charbonniers de la Croix-Rouge. Le 2 de 3 a été gagné par les Charbonniers.
— Partie de rendage d'un 3 de 5 mort pour 100 francs qui a eu lieu chez M. Jules Baert, estaminet de la Nouvelle Aventure, rue du Château, contre la société du Petit Jésus de Mouveaux.
La partie a été gagnée par la Nouvelle Aventure.
— Partie d'attaque d'un 3 de 5 mort pour 100 francs qui a eu lieu chez M. Varisse, cabaretier au Vert Gazon, rue du Brun-Pain contre l'Espérance de Bondues. La partie a été gagnée par la société du Vert Gazon.
— Lundi 1er janvier a eu lieu une partie d'attaque d'un 2 de 3 mort pour 30 francs, paires de plaisir à 10 francs, à la Brasserie Saint-Eloi, rue de la Gare, contre Ernest Vannaet de Menin.
— Résultat de la belle partie qui s'est jouée le lundi 1er janvier au « Maréchal de Coyghem, contre « Les Jeunes gens, H. Coco et Cie ». Les 4 premières paires et la 6e ont été gagnées par les coqs des « Jeunes gens et Cie » ces derniers ont donc gagné le 3 de 5, plus l'entrée du parc, qui était très élevée. L'affluence des spectateurs était tellement grande, que beaucoup d'amateurs n'ont pu assister à la partie. Des paris très importants ont été échangés à la 3e paire, le fameux coq Demet a été tué par le redoutable de Wambrechies.
— A la 6e paire le coq après avoir jeté bas son adversaire du « Maréchal, a chanté à plein gosier Co co rio ko et tous les amateurs de répéter : Vive Coco !

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

TOURCOING. — M. Gustave Dessauvages exposait dimanche au siège de la société « Union et Progrès » une magnifique collection de 30 pigeons parmi lesquels on remarquait le célèbre « Bleu Malheu », neuf fois primé au concours national, trois fois rentré le troisième et vainqueur des poules d'honneur, qui rapporta à son heureux propriétaire plus que son pesant d'or; âgé maintenant de 14 ans, il parait en excellente santé et encore apte aux grandes luttes. Les autres pigeons de M. G. Dessauvages sont dignes d'attirer l'attention et d'obtenir les louanges des amateurs les plus difficiles. Une série de rouges et meuniers, descendant de croisements judicieux de la race Coucke, font honneur à la science colombophiles de l'exposant.
Parmi beaucoup de très beaux types les les connaisseurs admiraient surtout un superbe mâle écaillé de la case de M. Hanseume un mâle gris et deux femelles l'une bleue l'autre écaillée. Après les nombreux succès qu'il a obtenus en cette année, nous sommes persuadés que les concours de 1894 fourniront à M. G. Dessauvages l'occasion de se distinguer à nouveau nous le lui souhaitons. Une mention pour les jolies cartes apposées sur les paniers et nos félicitations au calligraphe.

JEU DE BOULE

WATTRELOS. — Dimanche 31 décembre a eu lieu le rendage de la partie de boules engagée entre la Bande Joyeuse et les Amis du Bon Fraisier. La Bande Joyeuse a obtenu une grande victoire : elle a gagné les 4 parties. Leurs adversaires se sont éclipsés peu à peu, mécontents de leur défaite.

CONCOURS DE CHIENS RATIERS

ROUBAIX. — Les nombreux amateurs se pressaient, mardi à 5 heures, autour du parc chez M. Arthur Mesplomb, cabaretier place du Trichon, pour assister à la partie qui était engagée entre deux chiens de race, très renommés. Mina à M. X... industriel et Carmen à M. Louis Laman. Chaque chien avait 4 rats à exterminer. C'est Mina qui a gagné la partie (50 francs et un souper).
Une grande animation a régné pendant toute la durée de ce match qui avait provoqué d'importants paris. Une revanche aura lieu prochainement entre les mêmes chiens qui auront cette fois, chacun 25 rats à détruire : l'enjeu sera de 100 fr.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 7 h. 1|2. Rideau à 8 heures. — Jeudi 4 janvier 1894. — *Le Barbier de Séville*, opéra-comique en 4 actes. — *Le Sourd ou l'Auberge Pleine*, opéra-comique.

THÉATRE DE ROUBAIX situé rues Archimède et Richard-Lenoir. Direction : Mme VEUVE G. DESCHAMPS. — Jeudi 4 janvier 1894. — RELACHE pour cause d'indisposition.

BIBLIOGRAPHIE

Revue des Deux-Mondes. — *Livraison du 1er janvier.* — I. Les Juifs sous la domination romaine. Hérode le Grand, par Ernest Renan ; II. Le socialisme et la liberté, par M. Arthur Desjardins, de l'Institut de France ; III. Bernadette de Lourdes. Mystère, dernière partie, par M. Emile Pouvillon ; IV. M. Gladstone et la Chambre des lords, par M. Augustin Filon ; V. L'ambassade du général Junot à Lisbonne, d'après des documents inédits, par M. le comte Charles de Mouy ; VI. Poésie, par M. Robert de Montesquiou-Fezensac ; VII. Le monde Antilien. II. Cuba, Puerto-Rico, par M. C. de Varigny ; VIII. Trois [illegible], par M. Maurice Bigeon ; IX. Saint-François d'Assise et ses derniers biographes, par M. G. Valbert ; X. Chronique de la quinzaine. Histoire politique et littéraire ; XI. Essais et notices. L'éducation de la volonté ; XII. Bulletin bibliographique.
La table de la *Revue* de 1886 à 1893, qui vient de paraître, est mise en vente au prix de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris.
Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec la livraison du 1er janvier 1894, sont priés de le renouveler pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la Revue.
Toute traduction ou reproduction des travaux de la *Revue des Deux Mondes* est interdite dans les publications périodiques de la France et de l'étranger. 36305d

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1109e livraison (30 décembre 1893). — TEXTE : Terre de Fauves, par Pierre Maël. — L'ascension du Trône d'or, par Et. Leroux. — Mabel, par le Commandant Stany. — L'Ecole française de Rome, par Henri Meunier. — Chaque numéro, 40 centimes.
ILLUSTRATIONS DE : A. Paris, Myrbach, Zier, etc.
ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.
Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le Cœur d'Yvette. — *Le Cœur d'Yvette*, la *nouvelle* et ravissante valse de *Jules Klein*, est, décidément, le grand succès du jour. De même que *Fraises au Champagne* et *Les Framboises*, aussi jolies comme valses chantées que pour piano, *Le Cœur d'Yvette* fait fureur pour *piano seul*; pour *chant*: en Edition *simplifiée*; à 4 mains; arrangée pour *Violon* et piano ou pour *Flûte* et piano.
Pas une soirée sans les délicieuses valses de Jules Klein : Cuir de Russie, Nuage de dentelle, Parfum capiteux, Vierge de Raphaël, Lèvres de feu, patte de velours, Neige et volcan, Dernier sourire, Mlle Printemps, Pazza d'Amore, Madone de Rubens, Au pays bleu, Cerises Pompadour: France adorée, marche; Un rêve sous Louis XV ; Royal-Caprice, gavottes.
La gracieuse mazurka : Radis Roses ; les polkas si brillantes et si originales : Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, Coup de Canif, font toujours les délices des bals de Paris. Citons aussi Fraises au Champagne, arrangée pour violon et piano.
Chaque œuvre franco : 2 fr. 50 en timbres-poste (à 4 mains, 3 fr.) adressés à Colombier, éditeur, 6, rue Vivienne, à Paris (E. Gallet, successeur), ou à Jules Klein, à Genève. 36205d

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
(De nos correspondants particuliers & PAR FIL SPÉCIAL)

Congrès international de la presse.
Le second congrès international de la Presse, dont le premier a été tenu l'an dernier à Londres, aura lieu cette année à Anvers, à l'occasion de l'Exposition.
Sur la demande de la commission d'initiative, les syndicats français ont désigné pour les représenter :
L'Association des journalistes parisiens : MM. Piton et Albert Bataille.
L'Association de la presse républicaine : MM. Bertol-Graivil et Paul Ginisty.
Ce congrès se tiendra dans le courant du mois de septembre.

Le ministère prussien
Berlin, 3 janvier. — L'entourage de l'empereur assure que Guillaume II s'est abstenu de faire l'allocution habituelle du premier de l'an.
On a beaucoup remarqué, après le défilé de la cour, que l'empereur est descendu du trône et s'est dirigé les mains tendues, vers le chancelier de Caprivi, avec lequel il s'est entretenu cordialement.
Les bruits d'une crise prennent consistance. On attend une protestation officielle contre les attaques de la *Gazette de la Croix* contre M. de Caprivi, auquel ce journal a reproché de calomnier les conservateurs.
Il se pourrait que le comte d'Eulenbourg se retirât, s'il refusait de sévir énergiquement contre les agrariens. M. de Caprivi reprendrait la présidence du conseil du ministère prussien.
Le désarroi qui est au sein du ministère saute aux yeux. Néanmoins nombreux sont ceux qui croient que la crise sera ajournée jusqu'à la signature du traité de commerce avec la Russie et à son dépôt au Reichstag.

Une exécution capitale à Tiflis.
Un prince assassin. — Meurtre d'un gendarme
Saint-Pétersbourg, 2 janvier. — On télégraphie de Tiflis que le prince caucasien Kikodze vient d'être pendu sur la grande place de la ville, en exécution d'un jugement du tribunal militaire présidé par le général Schterbovitch-Veicchor.
Voici les faits qui ont motivé cette condamnation à mort.
Etant en état d'ivresse, le prince Kikodze se promenait sur le débarcadère du chemin de fer, lorsqu'il chercha querelle à un gendarme de service. Malgré la réponse polie de ce dernier, le prince s'arma de son poignard et le cribla de coups jusqu'à ce que mort s'ensuivit.
Jusqu'au dernier moment, on espérait que le tsar gracierait le coupable.
Cette exécution a produit une profonde impression sur la population caucasienne.

Guitare à accords à clef patentée
Pour ceux qui, sans avoir reçu une instruction musicale, veulent se donner la jouissance de jouer d'un instrument, la guitare à accords marque un véritable progrès. Cet instrument, patenté par l'inventeur dans tous les pays, mesure 51 c.M. et possède 24 cordes (14 simples et 10 doublées), au-dessus desquelles se trouvent 6 poignées. En abaissant une des poignées et en passant, soit le doigt soit l'anneau, sur une des cordes, on obtient un son plein et doux et d'une pureté à satisfaire l'oreille la plus exercée. Les cordes portent des numéros, les poignées les lettres A à F. La musique est écrite en notes, mais au-dessus de chaque note se trouvent les numéros et lettres correspondants et démontre par là les cordes à toucher et poignées à pousser. La connaissance de la musique écrite devient ainsi superflue. Toute personne peut apprendre à jouer un air (mélodie et accompagnement) à l'aide des 6 poignées, en moins d'une heure.
En dehors du son splendide et tout spécial, cet instrument a un avantage qui le place au-dessus de tout autre, étant pourvu d'une clef à accorder, patentée, permettant à toute personne de l'accorder soi-même. Une notice de quatre pages est jointe gratuitement à chaque instrument, enseignant d'une manière claire et facilement compréhensible la façon de l'accorder, ainsi que la valeur des sons et la manière de les obtenir. Ajoutez à ces avantages que le prix de l'instrument avec notice explicative album de 12 airs, anneau, clef, et boite, n'est que de francs 22. — et l'on comprendra que cet instrument ait pu faire sa vogue en si peu de temps. — Les amateurs peuvent se procurer des albums donnant de la musique, spécialement écrite pour l'instrument, et comprenant déjà plusieurs cahiers, au prix minime de frs. 2.50 le cahier, contenant les morceaux les plus divers : chorals, chansons, extraits d'opéras et danses. Nous engageons les amateurs d'y ajouter un pupitre à musique pliant, au prix de fr. 1.50 et un sifflet-diapason de fr. 0.45.
Cet instrument, d'une construction solide et d'un aspect fort élégant, se vend chez
53914 **Léopold FEITH, à Liège.**

NOUVEL AN
Maison E. DUJARDIN & Cie
ROUBAIX, 7, Rue du Vieil Abreuvoir, 7, ROUBAIX
Assortiments considérables de Carpettes et Foyers descentes de lit fourrure pour cadeaux utiles. Tapis indiens et orientaux
MOQUETTES JACQUARD, dep. 4, 4.5, 4.50, 4.75 et 5.50
Peluche pour Tentures. — Tissus d'ameublement
RIDEAUX & PORTIÈRES. RECOMMANDÉ, le RIDEAU MASSOUAH pure laine, hauteur 3 mètres, frangé, 9 fr.
TAPIS DE TABLE CHENILLE
On trouve dans la maison tous les genres de Tapis et Linoleum, depuis l'article bas prix jusqu'aux plus jolies nouveautés des meilleures usines Françaises et Anglaises.
De bonnes couturières sont demandées. 77517 — 36230

FIN DE SAISON
GRANDS RABAIS
sur TOUS les ARTICLES
Au Grand Camélia
36286 *1, rue de la Gare, 1, LILLE* 77821

TOUTES LES MÉNAGÈRES QUI AIMENT LE
BEURRE PUR
doivent s'adresser aux dépôts de la Laiterie d'Oostcamp
A ROUBAIX
13 (treize), rue du Bois, 13
rue Pierre-de-Roubaix, 150
A TOURCOING
4, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4
(Maison TANGHE-VERDONCK)
Un seul beurre délicieux, sans mélange, garanti de la plus exquise pureté. Prix du kilog : 3 fr. 50.
N.-B. Le beurre frais arrive chaque jour de la laiterie.
Exigez sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76583

TAPIS ET TENTURES
Foyers, Carpettes, Portières, Tapis, Moquette, Aubusson. Spécialité de Tapis de table en peluche, soie et laine. — Linoléum.
DÉPOT DE FABRIQUE
Tapis de Smyrne
CARPETTES de tous styles et sur toutes dimensions.
L. DECRAENE-MATHIEU
28, Rue de la Gare, ROUBAIX
OUVRAGES d'agrément
BRODERIES EN TOUS GENRES
Tapisseries fantaisies ET DE STYLE
ORNEMENTS D'ÉGLISES ÉCHANTILLONNÉS
FOURNITURES pour tous ouvrages
34044

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

3 janvier 1894.

Pas de changement encore dans les cours de Roubaix-Tourcoing. Affaires très restreintes à Anvers et nulles à Leipzig.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 31 décembre.
Le cours de l'or est à 320 0|0 piastres papier monnaie.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 3 janvier.
(*par télégraphe*)
En disponible, il a été traité ... balles Australie ... La Plata.

Marseille, 31 décembre.
(*Avis de M. Ch. Sauerwein*)
La position est toujours calme; mais nous avons lieu de croire qu'après les fêtes et la fin d'année une amélioration pourra se produire.
On a vendu :
Bagdad lavée couleurs, N et NR, fr. 1,55; Khorassan lavée, 2e tonte, BP, fr. 1,525; 1re tonte, NG, fr. 1,45; Alep lavée, B, fr. 1,75 à fr. 1,85; GC, fr. 1,40.

Londres, 2 janvier.
(*Avis de M. Paul Pierrard*)

VENTES DE LAINES COMMUNES

Aux enchères de laines communes qui auront lieu les 9 et 10 courant, sur notre place, on offrira les quantités suivantes :
4573 balles Perse, 90 laines de Chine, 1110 Turkestan-Khorassan, 300 Russie, 980 Cachemire de Chine, 1007 Indes, 160 peaux d'Espagne, 720 Mogador, 229 poils de chameau, 252 Van Mohair; 474 diverses provenances. Total, 10790 balles.

MARCHÉS DE CONSOMMATION
FRANCE

Mazamet, 31 décembre.
(*Avis de M. A. Bonnafous*)
Le temps d'arrêt qui, tous les ans à pareille époque, se fait sentir sur tous les marchés de vente et de consommation a été beaucoup moins sensible cette année que les années précédentes.
En effet, la dernière quinzaine du mois sous revue a été marquée par des transactions particulièrement actives sur notre place. De fortes quantités de laines, en majeure partie lavée à dos, ont été achetées par la France et l'Angleterre. L'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, quelque peu l'Italie et le Portugal, s'intéressaient à nos laines lavées à dos ou à fond, mais spécialement pour la carde.
Nous croyons voir les principales causes de cette activité, inaccoutumée à cette époque, dans les bas prix de la laine sur les divers marchés d'Europe et dans la perspective de la prochaine abolition du trop fameux bill Mac-Kinley, dont les effets ont été déplorables, même pour leurs auteurs. La grande fermeté des cours pratiqués aux dernières enchères de Londres parait être inspirée par ces considérations, et est, pour nous, la preuve d'une plus grande confiance dans l'avenir de l'article. Aussi, ne serions-nous nullement surpris que les premiers mois de l'année 1894 fussent marqués par d'importantes transactions. Nous ne voudrions cependant pas affirmer que le niveau des cours actuels se relèvera sensiblement, car l'industrie est, en général, peu prospère, par le fait de son développement excessif, et des crises financières ou politiques qui pèsent sur plusieurs pays, mais nous pensons qu'une amélioration appréciable doit se produire et que les cours actuels de la laine se maintiendront fermes, au moins pendant quelques mois.
C'est sur cette base que notre place devra rechercher l'écoulement régulier de son importante production.
Nous réservons pour notre prochaine revue nos appréciations générales sur les affaires de notre place pendant l'année 1893; mais, d'ores et déjà, nous pouvons dire que les résultats de cette campagne n'ont pas été satisfaisants, malgré la très grande importance des opérations faites. Les cours du brut sur les divers marchés de production, et plus particulièrement sur ceux de La Plata, sesont toujours maintenus à un niveau trop élevé pour laisser une marge quelconque à nos industriels délaineurs. Les divers mouvements, de trop courte durée, qui ont influencé les cours des laines et des cuirots ont eu un fâcheux écho sur les marchés d'origine, et ont entraîné notre place à opérer, le plus souvent, à contre-temps.
Il nous semble que, dans cet ordre d'idées, et pour amortir, dans la mesure du possible, l'effet de